



STILL INFO

Mai-Septembre 2021 N°311

Chères Stilloise, Chers Stillois,

Je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous pour la première fois à travers ce Still info. Le 19 avril dernier, en notre salle des fêtes, s'est déroulé le vote du budget primitif 2021 qui a marqué le départ et la mise en exécution de notre programme.

C'est un moment important de notre processus démocratique, qui vient inscrire comptablement les projets que nous souhaitons mener dès cette année.

Plus bas, je vous présente le résultat comptable de l'année 2020. Une année qui s'est avérée difficile car nos recettes ont baissé. Cette situation nous a demandé d'être vigilants et rigoureux. Malgré les obstacles rencontrés, nous reportons un excédent en 2021 de plus de 160 000 euros, ce qui n'était pas arrivé depuis des années.

Cette tribune qui m'est offerte aujourd'hui, est aussi pour moi l'occasion de partager avec vous ma vision des choses. Lorsque nous sommes arrivés aux affaires en juin dernier, il était important de prendre nos marques et de réaliser un bilan financier de notre commune.

Ce bilan est toujours en cours de réalisation, mais notre avancement dans celui-ci nous permet déjà de prendre des décisions importantes quant à la direction que nous souhaitons donner à notre village. Il apparaît qu'un certain nombre de points demanderont une vigilance particulière dans les prochaines années. Un peu comme le rappelle notre aire de jeux, nos infrastructures commencent à être vieillissantes et demanderont des investissements prioritaires non-négligeables dans les prochaines années. Il suffit de regarder nos rues, nos bâtiments pour le pressentir. Nous en étions pleinement conscients avant d'être élus.

Ce que je souhaite, c'est que l'on reconsolide les fondations de notre beau village afin d'y ériger des structures stables et solides qui traverseront le temps avec sérénité. Enfin, je terminerai en vous souhaitant à tous de rester en bonne santé, en espérant que 2021 sera l'année où nous pourrons reprendre une vie normale.

Johann GUENARD
Adjoint au maire



Nouveaux diplômés

Comme chaque année, la mairie souhaite féliciter les jeunes Stillois ayant obtenus un diplôme dans l'année. Merci de vous présenter à la mairie avant le 10 juillet.

SOMMAIRE

- Etat civil p3
- Application intramuros p4
- Vie de la commune p5
- Espaces verts p6
- Chantiers citoyens p7-8
- Groupe nature propre p9
- Histoire du village p10
- Communication officielle p11-13
- Expression des élus p13
- Conseil municipal p14-19



IntraMuros
arrive à Still

Ouverture Mairie

Du Mardi au Vendredi
de 8h00 à 12h00
Le samedi
de 9h00 à 11h00
Tél : 03 88 50 00 33
accueil@mairiedestill.fr
www.still-info.fr



Commune de Still

Compte administratif commune 2020

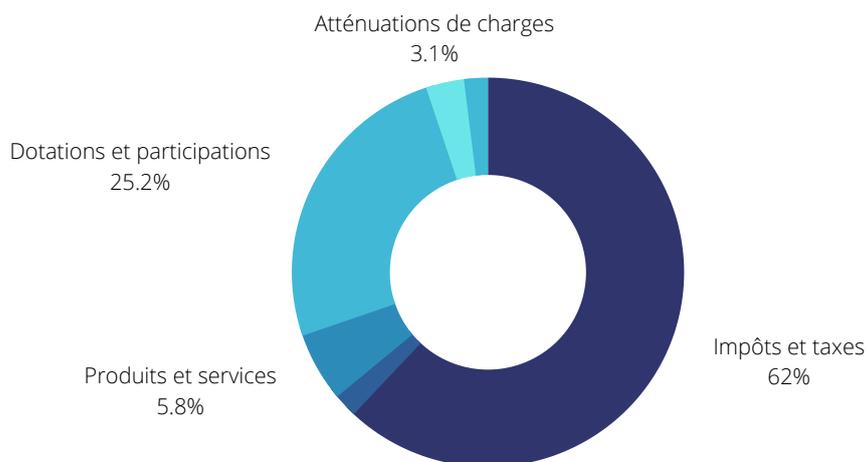
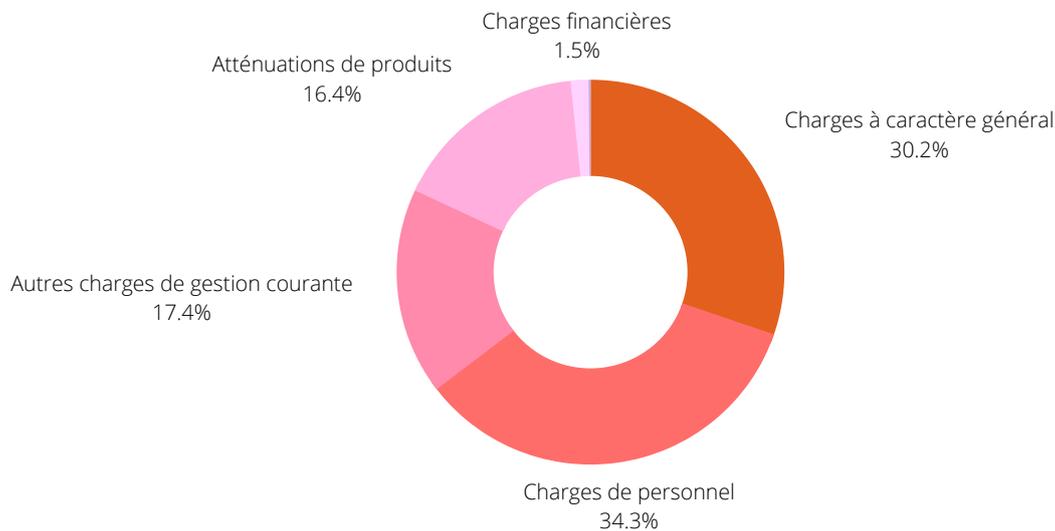


1829

population :

Budget de fonctionnement

Dépenses
1 189 163 €

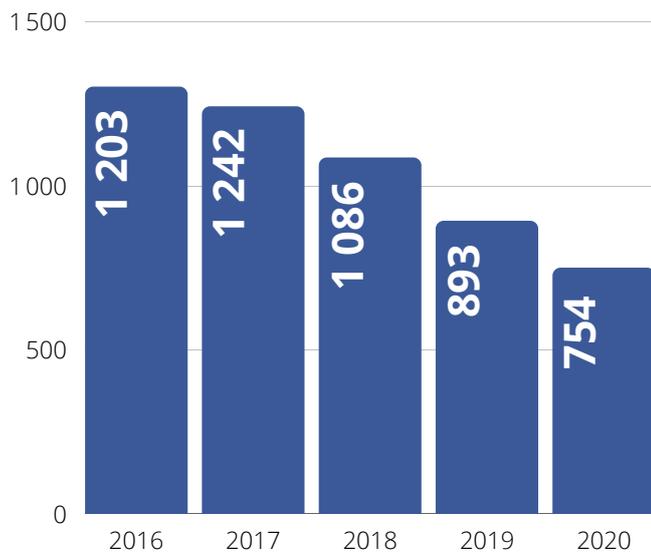


Recettes
1 361 687 €



Compte administratif commune 2020

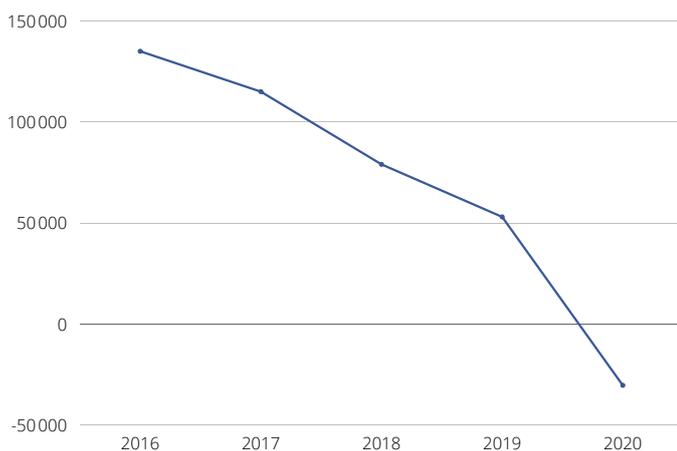
Suite



Dette (en k€)

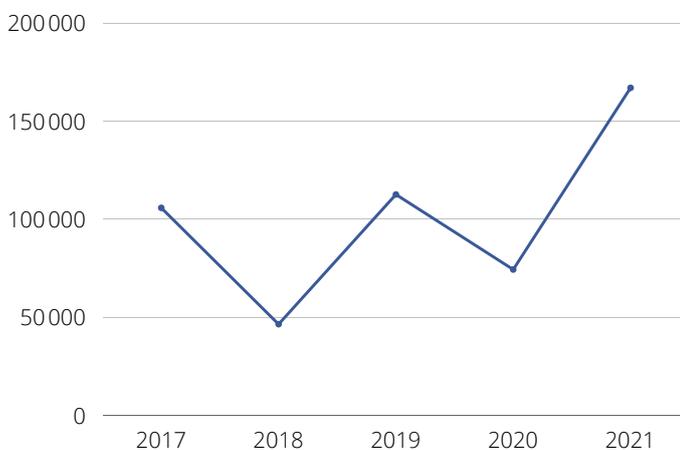
Une dette qui a baissé de 42% en 5 ans. Cette chute spectaculaire s'explique par le remboursement total de dettes souscrites antérieures (emprunts) et par l'amortissement linéaire des emprunts en cours.

Hors nouveaux investissements, la dette diminuerait de moitié à la fin de notre mandat.



Reversement (en €)

Les reversements des comptes annexes (camping, forêt, restaurant) vers le compte commune sont une source de revenus pour la commune. 2020 s'inscrit dans un processus négatif suite aux pertes de la forêt et du camping. De plus, nous avons annulé une partie des loyers à notre restaurant pour l'aider à faire face à la fermeture imposée. Résultat, un reversement négatif de 30 000 euros.



Excédent antérieur reporté (en €)

La clôture de l'exercice 2020 a permis de reporter 166 000 euros pour l'exercice 2021. Un résultat très encourageant, au vu des difficultés rencontrées lors de l'exercice n-1.

ETAT CIVIL



GRANDS ANNIVERSAIRES

MAI 2021

M Charles KIEFFER

Né le 19 mai 1936, fêtera ses 85 ans

Mme Odile FLICKER

Née le 20 mai 1937, fêtera ses 84 ans

Mme Eugénie RUI

Née le 20 mai 1931, fêtera ses 90 ans

M François WIDLÖECHER

Né le 30 mai 1938, fêtera ses 83 ans

JUIN 2021

Mme Nicole KIEFFER

Née le 03 juin 1935, fêtera ses 86 ans

M Julien BRENDLE

Né le 18 juin 1934, fêtera ses 87 ans

M Benoît HAAG

Né le 21 juin 1935, fêtera ses 86 ans

JUILLET 2021

M Jean-Louis BAUTZ

Né le 02 juillet 1941, fêtera ses 80 ans

M Richard STECK

Né le 07 juillet 1941, fêtera ses 80 ans

Mme Marie-Antoinette MONSCH

Née le 10 juillet 1941, fêtera ses 80 ans

M Julien SEYLLER

Né le 22 juillet 1933, fêtera ses 88 ans

Mme Claire JARDINE

Née le 24 juillet 1941, fêtera ses 80 ans

Mme Marguerite LANG

Née le 25 juillet 1938, fêtera ses 83 ans

Mme Marlène SCHELL

Née le 25 juillet 1938, fêtera ses 83 ans

Mme Marthe SCHOENBOCK

Née le 27 juillet 1940, fêtera ses 81 ans

AOUT 2021

Mme Liliane SCHELL

Née le 08 août 1934, fêtera ses 87 ans

Mme Monique ZIMMER

Née le 09 août 1941, fêtera ses 80 ans

Mme Jacqueline KLEIN

Née le 26 août 1933, fêtera ses 88 ans

M Claude HERGAULT

Né le 30 août 1941, fêtera ses 80 ans

SEPTEMBRE 2021

Mme Huguette PONS

Née le 07 septembre 1937, fêtera ses 84 ans

Mme Monique LOTZ

Née le 11 septembre 1941, fêtera ses 80 ans

Mme Marie-Antoinette HAAG

Née le 18 septembre 1941, fêtera ses 80 ans

M Jean SPECHT

Né le 18 septembre 1936, fêtera ses 85 ans

M Gilbert FREDEMBACH

Né le 19 septembre 1939, fêtera ses 82 ans

Mme Marie-Thérèse ANTONI

Née le 19 septembre 1935, fêtera ses 86 ans

M Antoine WIEDER

Né le 19 septembre 1931, fêtera ses 90 ans

DECES

M Patrick SCHAEFFER

le 10 mars 2021 à STRASBOURG à l'âge de 53 ans

Mme Marthe CHORVOZ

le 23 mars 2021 à OBERNAI à l'âge de 91 ans

MARIAGE

Mme Delphine Perrot et M Guillaume Demange
le 17 avril 2021



NAISSANCES

Neiya HILDENBRAND, née le 28 janvier 2021 – de Steeve et Caroline Hildenbrand

Alicia LECOUSTRE, née le 25 mars 2021 – de David et Laetitia Lecoustre

Mathis TORZEC, né le 1er avril 2021 – de Magali Essig et Ludovic Torzec

Louise ARBANT BODIN, née le 10 avril 2021 – de Grégory Bodin et Laurène Arbant

APPLICATION INTRAMUROS



En téléchargeant cette application, vous serez à même de recevoir l'actualité locale :

- Les animations et les évènements associatifs et sportifs
- Les menus et les opérations de nos commerçants
- Le rappel de date (le don du sang, etc...)
- Toutes les informations de votre commune
- Recevoir les alertes (vigilance météo, collecte du Select'om, etc...)

Vous pourrez accéder facilement à l'annuaire des commerces, des professionnels, des associations et des établissements scolaires.

Téléchargement gratuit

Disponible sur Google Play

Disponible sur App Store



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



RETROUVEZ L'ACTUALITE DE VOS COMMERCES ET ASSOCIATIONS

RIEN DE PLUS SIMPLE !

ACTIVER LA PETITE CLOCHETTE JAUNE



FÊTE DE LA NATURE

19-23 MAI 2021

CONCOURS PHOTO

jusqu'au 13 juin 2021

Observez...
Photographiez...



Et envoyez votre photo par mail
à accueil@mairiedestill.fr avec votre nom et prénom

Votez pour la plus belle photo*
du 14 juin au 27 juin

*Toutes les photos seront mises en ligne sur still-info.fr dans la rubrique "Vie pratique"
Les 3 gagnants seront récompensés et les photos seront mises en avant sur still-info.fr et la page Facebook de la commune



FÊTE DE LA NATURE

19-23 MAI 2021

découvrir la nature qui nous entoure
en participant au :

JEU DE PISTE

Pour petits et grands, circuit en famille ou
en individuel,
de façon ludique et fun

complétez la grille de
mots-croisés pour
trouver le mot mystère.



téléchargez le circuit sur www.still-info.fr
ou venez le chercher à la mairie.



Collecte alimentaire

La semaine du mardi 16 au samedi 20 mars, la commune a organisé une collecte alimentaire au profit des étudiants de Strasbourg avec l'Afges.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de cette collecte alimentaire pour les étudiants de Strasbourg.

MERCI aux Stillois pour cet élan de générosité.

Un grand MERCI à nos conscripts pour leur présence toute la journée de samedi pour vous accueillir et réceptionner vos dons.



Photo Nicolas F.



Un travail de rénovation des bacs de jardinage de l'école maternelle a été entrepris par nos ouvriers.



ESPACES VERTS

Actuellement, comme de nombreux habitants de Still, vous êtes certainement très actifs dans votre jardin. Et l'une de vos occupations consiste à arracher des "mauvaises herbes", tout en maudissant leur présence envahissante. Mais au fait, pourquoi appelons-nous ces plantes adventices des mauvaises herbes ? La plupart ne sont certes pas mauvaises mais plutôt bénéfiques pour notre santé et pour le sol. Les recettes de grands-mères et les manuels de phytothérapie en témoignent ainsi que les livres sur les plantes bio indicatrices. Alors, dans ce numéro de Still Info nous allons nous intéresser à deux d'entre elles. Vous connaissez-tous le Pissenlit, l'Ortie, le Trèfle, ... Connaissez-vous aussi le Lierre terrestre et la Chélidoine ?

Le Lierre terrestre. *Glechoma hederacea*. Erdepheu.

Le Lierre terrestre a pour seul point commun avec le Lierre qu'il rampe sur le sol grâce à de longues tiges couchées, de section carrée, fixées à la terre par de nombreuses racines. De ces tiges rampantes se dressent des rameaux aux feuilles en forme de cœur, bordées de dents arrondies. Au printemps apparaissent de fort jolies fleurs bleu-violet. Toute la plante a une odeur aromatique.

Bu en tisane, le Lierre terrestre soigne les bronchites et les toux et ses feuilles hachées ont la propriété d'accélérer la cicatrisation des plaies.



Photo Simau



Photo Simau

La Chélidoine. *Chelidonium majus*. Schöllkraut.

Cette plante vivace, à feuilles divisées bordées de dents arrondies et à fleurs possédant 4 pétales jaunes disposés en croix, aime pousser dans les cailloux, le long des murs, au bord des chemins. On dit qu'elle attend le retour des hirondelles pour fleurir. En effet, la Chélidoine fleurit tant qu'elles sont là. Mais dès septembre, lorsque ces migrants nous quittent, la plante dépérit en attendant le retour des oiseaux pour entamer un nouveau cycle.

Lorsqu'on coupe la tige de la plante ou qu'on arrache une feuille, un jus laiteux jaune orangé, le latex, s'écoule. Ce latex ne doit jamais être mis en contact avec une blessure, mais il a la particularité, suite à des applications répétées, d'attaquer et de faire disparaître les verrues et les cors.

Peut-être observerez-vous les mauvaises herbes avec un regard plus amical. Et si votre jardin ne recèle pas ces trésors, notre jolie colline de Still en est riche. Alors, lors de votre prochaine promenade partez à leur découverte. Et n'oubliez pas de vous munir d'un panier pour la récolte. Simau.

C'est le moment où les insectes trouvent refuge dans les brins d'herbes, où les plantes font leurs fleurs puis leurs graines. Tout ce foisonnement enrichit notre environnement, égaye notre espace, et recrée du lien avec la nature.

ET SI NOUS LAISSIONS UNE PARTIE DE NOTRE PELOUSE AUX FLEURS SAUVAGES ET AUX INSECTES BUTINEURS ?

Nous sommes tous concernés par la préservation de la biodiversité.

CHANTIERS CITOYENS

Ce printemps, **le cimetière** et plusieurs **lieux du village** ont fait l'objet de soins particuliers. Depuis le mois de février entretien et aménagements ont été réalisés par des élus et des bénévoles.



photo Mairie

Une équipe de six personnes s'est attelée le samedi 20 mars 2021 à la **taille des chèvrefeuilles** au cimetière. Ceux-ci, très enchevêtrés, ont été coupés à ras afin de pouvoir mieux redémarrer et être plus maîtrisables.



photo Mairie

Le mercredi 17 mars, des petites mains avaient déjà pris soin des **rosiers des soeurs de la croix** en leur donnant une nouvelle jeunesse par une taille sévère.



photo Mairie

Les **néfliers** du cimetière ont trouvé place au camping le jeudi 25 mars



2 photos mairie

Le mercredi 31 mars, les **lavandes** ont été taillées.

Mercredi 14 avril, un espace vers la sortie du village, est nettoyé de ses herbes indésirables.

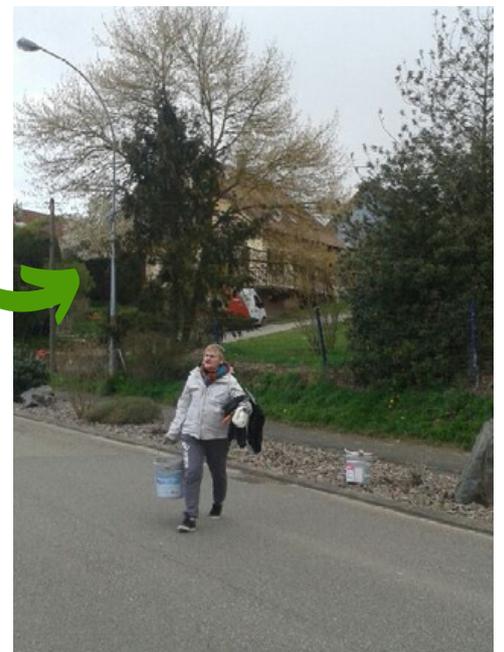


photo Mairie



photos Mairie



photos Mairie



Mercredi 21 avril, le nettoyage d'espaces le long de la grand rue continue en petit groupe.

UNE HAIE POUR LA BIODIVERSITE

Une toute **jeune haie d'arbustes variés et d'origine locale** a été installée le long du parking derrière le cimetière le mardi 30 mars.



photo Mairie



photo Mairie



photos Mairie



Des **nichoirs** ont pris place le même jour dans les saules pleureurs



photos Mairie



Le samedi 24 avril 2021, une équipe de huit bénévoles s'attelle au grand chantier de la **grotte et du calvaire**. Le chantier est d'importance !

Le soleil nous accompagne tout au long de la matinée. Vers midi, la différence se fait nettement remarquer. Satisfaction d'un site nettoyé et entretenu.

Nous espérons que cet endroit, lieu de repos et de sérénité, restera dans l'état de propreté dans lequel nous l'avons laissé et retrouvera le respect qui lui est dû.

Le mercredi 28 avril, un autre chantier a permis de venir à bout des herbes indésirables (chiendent...) qui recouvraient les **rosiers de la rue de Flexbourg**. Ceux-ci ont eu une coupe au carré afin de leur permettre de repartir plus joliment.



photo mairie

photos Mairie



NATURE PROPRE

Un groupe "NATURE PROPRE", une idée qui fait son chemin.

Depuis quelques temps une petite équipe de personnes du village, lassée de voir des déchets traîner un peu partout dans nos rues et nos campagnes, a décidé de se retrouver régulièrement pour passer aux endroits où un ramassage de déchets de tout genre s'avère nécessaire.

Des anonymes font déjà ce genre de démarche volontaire à titre individuel. Des associations bien structurées ont même vu le jour en France et dans le monde.

Pourquoi cette démarche ?

Vous aussi, avez été certainement témoin à un moment donné de lieux souillés, défigurés par des dépôts sauvages. Ceci n'est plus tolérable.

Nous sommes de plus en plus sensibles à ce sujet qui touche notre environnement proche. Inutile de se rendre à des kilomètres de chez soi pour constater que le phénomène est général.

Où intervenons nous?

Notre rayon d'action actuel s'étend sur le ban communal de Still. Pour l'instant nos priorités ont été, toutes les rues du village, le Stillberg, la route menant vers le lavoir de Balbronn près de la maison forestière. D'autres endroits sont susceptibles d'être investigués.

Comment opérons nous

Nous partons du principe qu'un ramassage régulier est plus porteur qu'une action annuelle.

Nous nous donnons régulièrement rendez-vous à un endroit que nous avons repéré auparavant et qu'il nous semble nécessaire d'investir. En général une durée de 2 heures suffit pour faire un ratissage d'une zone choisie.

Nous essayons de nous déplacer à pied dans la mesure du possible et selon la distance d'approche.

Afin d'être crédible jusqu'au bout, nous trions les déchets à la fin de la collecte et nous les mettons dans les différents containers du village. Les métaux sont traités séparément.

Vous qui êtes sensibles aux problèmes environnementaux et qui souhaitez être acteur dans ce domaine, votre place est parmi nous. N'hésitez pas à vous signaler en mairie ou chez l'un des membres de la commission environnement qui transmettra. Nous vous contacterons.

Bruno et Daniel

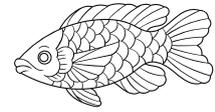
Le résultat de nos ramassages nous conforte dans notre démarche et nous motive à continuer dans ce sens.



HISTOIRE DU VILLAGE

Quand Still alimentait Strasbourg en poissons et en bois.

Il y a bien longtemps, on ne sait même pas depuis quand, il y avait à Still des élevages de poissons d'eau douce. On en sait peu de choses, mais suffisamment pour en être certain...



Des traces encore bien visibles

Les traces en sont encore aujourd'hui bien visibles dans le paysage : les digues des anciens étangs... Dans le « Wierl » à l'endroit exact où le Stillbach sort de la forêt, à 400 mètres en amont de l'actuel camping, se trouve une digue de 3 mètres de haut pour une longueur de 20 mètres... Au lieu-dit « Schweitzerfeld » ou « Schweizermatten » le long du Zweibaechel, entre le Munchhof et les actuels étangs de Still se trouvent deux autres digues, l'une de 30 mètres, l'autre de 20 mètres... A la sortie du village, direction Flexbourg, juste après la dernière maison à gauche on voit que la route toute droite se trouve sur une hauteur : il s'agit d'une ancienne digue. Et longtemps il y avait un moulin en fonction, là où la rivière sortait de l'étang. Et on peut se demander si, après les virages direction Munchhof à droite de la route, l'énorme excavation bien visible, n'avait pas servi de carrière d'argile pour sa construction.

Une activité de moines

D'après l'ouvrage de Lucien Reyser «Still en paroisse», ce sont des moines qui, dès le 12^{ème} siècle, ont exploité le Munchhof : l'agriculture et la **pisciculture** étant leurs principaux revenus. Le poisson était transporté en ville dans des tonneaux sur des charrettes.



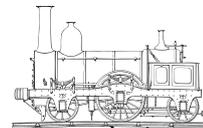
Un procès pour vol nous apprend l'existence des étangs

Des habitants de Balbronn se seraient fait verbaliser pour vol. Ce qui entraîna des procès devant les instances impériales de l'Empire. C'est ainsi qu'on connut l'existence de ces étangs. Sur les premières cartes géographiques d'Alsace vers le 16^{ème}-17^{ème} siècle, Still, pourtant simple village, est représenté grâce à ses étangs.



Le vendredi, jour du poisson.

Le commerce de poissons était justifié par l'observance du vendredi chrétien, jour sans viande, et du carême. Il dura longtemps avant que la concurrence du poisson de mer n'y mette fin, le coût du transport par chemin de fer le rendant moins cher.



Réserve d'eau pour le flottage du bois.

Ces étangs servirent aussi de réserve d'eau pour le flottage du bois, très ancienne et très importante activité économique de la vallée de la Bruche. On en connaît aussi l'existence par de nombreux procès du 16^{ème} au 19^{ème} siècle. Le flottage demandant une redoutable organisation entre de multiples partenaires. Le «lâcher d'eau» permet au bois accumulé au bord de la Bruche de se porter jusqu'à Molsheim au Holtzplatz. C'est la construction du canal Vauban (vers 1683) qui donna une grande expansion à cette activité. Et la réparation des vannes des étangs de Still au sortir de la Guerre de trente ans y contribua.



Sources: Lucien Reyser "Still en paroisse"
Bulletin de la société d'histoire de Mutzig et environs

Daniel Schwartz

COMMUNICATION OFFICIELLE



ESPACE COWORKING / TELETRAVAIL

Vous souhaitez prolonger l'expérience du télétravail mais vous ne disposez pas d'un espace dédié à domicile ?

L'espace télétravail de TREMPLIN ENTREPRISES peut vous accueillir !

Parc de la Brasserie, 1 rue Gambrinus à Mutzig



Cette salle vous permettra de travailler en toute tranquillité, loin des contraintes familiales et domestiques. Vous pourrez également limiter vos trajets en bénéficiant d'un espace de travail à proximité de votre domicile.

Application des mesures barrières (maximum 2 pers, port du masque obligatoire).

Tremplin Entreprises dispose d'un parking gratuit ainsi que d'un espace cuisine afin de réchauffer vos plats (déjeuner en salle de télétravail). Connexion internet fibre.

TARIFS ESPACE TELETRAVAIL *	
Par jour	12 € TTC
Par semaine	55.20 € TTC
Par mois	204 € TTC

Renseignements et réservation par téléphone au 03 88 97 25 40 ou par mail à contact@tremplin-entreprises.fr

Notre site : www.tremplin-entreprises.fr



* Le règlement s'effectue par chèque ou virement au centre des finances publiques d'Erstein à réception du titre de paiement



Du 17 mai au 06 juin 2021

Défi « j'y vais ! »

Vous aussi, relevez le Défi

Vous venez au boulot / à l'école à vélo ou en train ?
Vous en avez marre des bouchons et de la pollution ?
Vous prônez les mobilités plus respectueuses de l'environnement ?

Les défis « Au boulot j'y vais à vélo et autrement » et « A l'école, au collège ou au lycée j'y vais à vélo » sont faits pour vous !

Ils auront lieu du 17 mai au 6 juin 2021

L'objectif est comme chaque année de développer la mobilité à vélo, mais aussi en covoiturage, train, plus respectueux de l'environnement.

Chaque kilomètre cumulé permettra de faire grandir une cagnotte dédiée à une association.

Les inscriptions sont ouvertes à toutes les structures et équipes présentes sur le territoire.

Renseignements:

<https://defi-jyvais.fr/> et sur la page Facebook

Le **Proxi** a ouvert ses portes, comme promis, le 16 avril 2021, à la grande satisfaction de tous, les habitués et les autres : "Je n'avais plus l'habitude d'y aller, mais quand j'ai découvert à nouveau le magasin, l'accueil chaleureux et toutes les nouveautés, je me suis promise d'y retourner plus souvent" nous confie une habitante du village.

Et dans les nouveautés :

- les livraisons gratuites à domicile entre 13h et 15h
- l'accueil des colis "Mondial-relay"
- la française des jeux qui va arriver au courant du mois de mai.

Vous pouvez les retrouver sur leur site facebook :

<https://www.facebook.com/superetteproxistill> et sur l'application téléphone Intramuros.



COMMUNICATION OFFICIELLE



RAPPEL

Les chiens de catégorie 1 et 2 dits "chiens dangereux" doivent être enregistrés en Mairie

Avoir un chien susceptible d'être dangereux : quelles sont les règles ? | (service-public.fr)

Séparation,
Divorce,
Conflits familiaux...

Avez-vous pensé à la médiation familiale ?

La médiation familiale peut vous aider à :

Aborder le conflit autrement

Apaiser les tensions

Rétablir un dialogue constructif

Trouver ensemble des solutions adaptées aux besoins de chacun

Préparer l'avenir

Respecter la place de chacun

! Entretien d'information gratuit sur rendez-vous
15 lieux de rendez-vous pour vous accueillir dans le Bas-Rhin

Pour plus d'informations, contactez-nous :

plateau Médiation Familiale 67

☎ 03.88.21.13.99

@ contact67@mediation-familiale.eu

🌐 www.meditation-familiale.eu



RADAR PÉDAGOGIQUE



Le RADAR PEDAGOGIQUE sera installé dans la commune du 17 mai au 05 juillet 2021

CAMPAGNE EN COURS



ANNONCES



Vends commode en bon état - 100 euros tel au 03 88 48 49 31 après 18h.

VENDS PLANTS POUR POTAGER, VARIÉTÉS ANCIENNES, TOMATES ET AUTRES - QUANTITÉS LIMITÉES VEUILLEZ TEL POUR RÉSERVER AU 0781436382. MERCI





CROTTES DE CHIENS

Nous vous transmettons le message d'un citoyen du village :

"Je me permets de vous envoyer ce message pour le manque de civisme d'une minorité d'habitants de la commune. Il nous arrive trop souvent de devoir ramasser les déjections devant notre maison et comme vous le voyez juste sous la fenêtre"

ARRÊTE MUNICIPALE du 18 août 2009

Les beaux jours arrivant, il nous semble essentiel de rappeler **la réglementation en vigueur dans notre village en matière de bricolage et de jardinage.**

« **Les travaux** de jardinage ou de bricolage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... **sont interdits à moins de 100m d'une zone habitée :**

→ **les jours ouvrables avant 8h et après 20h,
les dimanches toute la journée.**

L'espace d'expressions des élus

Communication des élus de la liste

VIVRE ENSEMBLE - AGIR ENSEMBLE

Chères Stilloises, chers Stillois,

C'est lors de la présentation du budget que nous avons découvert les projets envisagés par la municipalité pour 2021. En effet, celle-ci promet beaucoup mais communique très peu sur ses intentions.

Nous avons appris que des travaux étaient prévus rue Evêque de Lichtenberg (100 000 €) ainsi que des travaux hydrauliques en prévention des inondations (44 800 €). Ces projets s'ajoutent aux travaux énergétiques déjà annoncés à l'Ecole élémentaire (50 000 €).

Bien que ces projets ne soient pas encore tous aboutis, nous nous inquiétons du recours à l'emprunt qui est déjà envisagé pour un montant total de 125 000 €.

Or, qu'en est-il des projets structurants pour notre Commune ? Périscolaire, rénovation de la salle des fêtes, effectifs de nos écoles, gestion de la forêt, etc.

Ce budget ne donne malheureusement aucune perspective et laisse entrevoir les difficultés que rencontre la nouvelle municipalité à répondre aux enjeux de notre village.

Ces éléments nous ont amenés à voter CONTRE ce budget.

C. JAEGLÉ - S. FRANKINET - L. HOCHART - T. PASCUAL

N'hésitez pas à nous contacter !



SUR FACEBOOK : *Vivre ensemble - Agir ensemble pour Still*

PAR MAIL : *ensemblepourstill@gmail.com*

**Les élections
départementales et
régionales se
dérouleront
les 20 et 27 Juin 2021**



**Si vous souhaitez participer
aux permanences des bureaux
de vote**

Téléphonez à la mairie :

03 88 50 00 33

ou envoyez un mail à :
accueil@mairiedestill.fr

Au plus tard le 21 mai.

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 9 avril 2021

Sous la Présidence de M. Alexandre GONÇALVES

MEMBRES PRESENTS : Nicole SCHWARTZ, Chantal SITTLER, Hubert WIDLOECHER, Johann GUENARD Adjoint,
Carine LUX, Olivier PERNET, Nicolas FERNANDEZ, Mélanie MORE-DESIRE, Jean-Noël GRASSWILL, Aurore MOINE, Laetitia HERBLOT, Tiffanie RAETH, Matthieu WIDLOECHER, Catherine JAEGLE, Thomas PASCUAL, Bruno HELBERT, Stéphanie FRANKINET

MEMBRE ABSENT : Laurent HOCHART

Laurent Hochart donne procuration à Catherine Jaeglé

Date de convocation : 31 mars 2021

Madame Cathy Schneider est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2021

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance des délibérations prises en séance du 24 février 2021.

Voté à l'unanimité

Désignation des membres des commissions

Le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes :

LIEN INTER GENERATIONNEL

SITTLER (Vice-Présidente) – RAETH – GRASSWILL – HERBLOT – LUX - WIDLOECHER
Matthieu - HELBERT

CAMPING

JAEGLE – LUX – PASCUAL – LE COZ – MOINE – HOCHART – PERNET – HELBERT-
WIDLOECHER Matthieu - GUENARD – HERBLOT – WIDLOECHER Hubert

Voté à l'unanimité

Opposition au transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la communauté de communes

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire demandant que la gestion du droit du sol communale ne deviennent pas une compétence intercommunale mais reste local, il est proposé au Conseil Municipal de décider :

- de s'opposer au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig.

Voté à l'unanimité

Agrément d'associés pour le lot de chasse n° 3

Vu la demande de Monsieur Hubert Denigny, Président Adjoint de Chasse « La Gilloise » pour l'agrément de :

- Balsamo Louis
- Botzong Pascal
- Prebay Philippe

en tant qu'associés.

Vu l'avis favorable de la commission consultative communale de chasse.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'agrément des personnes nommées ci-dessus en tant qu'associés.

POUR: GONÇALVES, SCHWARTZ, SITTLER, WIDLOECHER, LUX, PERNET, FERNANDEZ, MORE-DESIRE, GRASSWILL, MOINE, RAETH, JAEGLE, PASCUAL, HELBERT, HOCHART

CONTRE: HERBLOT, FRANKINET

S'ABSTIENT: Matthieu WIDLOECHER

Annulation loyers du restaurant

Suite à la fermeture pour raison d'épidémie de Covid-19 du restaurant « Les Tuileries » depuis la 30 octobre 2020, Monsieur le Maire propose d'annuler deux mois supplémentaires de loyers du restaurant (avril – mai), soit un montant total de 2 076,16 euros HT.

Voté à l'unanimité

Coopération intercommunale – Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig : modification des conditions de fonctionnement : extension et retrait de compétences – mise à jour des statuts – modifications statutaires

VU l'arrêté préfectoral en date du 29 octobre 2020 portant suppression et modification de compétences, et modification des Statuts de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG ;

VU la délibération N° 21-19 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, en date du 25 mars 2021, adoptant ses nouveaux Statuts ;

VU l'exposé de Monsieur le Maire

- Portant sur l'extension et le retrait de compétences
- Portant sur la mise à jour des statuts de la communauté de communes

Le conseil municipal décidé d'accepter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes.

Voté à l'unanimité

Compte administratif et compte de gestion 2020

Sous la présidence de Monsieur Johann Guenard, adjoint, chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 et le compte de gestion qui s'établit ainsi :

Les comptes seront votés dans leur ensemble.

BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement	
Dépenses	1 189 163,30 €
Recettes	1 436 075,85 €
Excédent de clôture :	246 912,55 €
Investissement	
Dépenses	523 016,68 €
Recettes	453 747,32 €
Restes à réaliser en dépenses :	10 600,00 €
Besoin de financement :	79 869,36 €
Excédent global avant reste à réaliser :	177 643,19 €
Excédent global après reste à réaliser :	167 043,19 €

BUDGET CAMPING

Exploitation	
Dépenses	82 583,31 €
Recettes	123 343,93 €
Excédent de clôture :	40 760,62 €
Investissement	
Dépenses	34 834,68 €
Recettes	24 344,35 €
Déficit de clôture :	10 490,33 €
Excédent global	30 270,29 €

BUDGET FORET

Fonctionnement	
Dépenses	110 563,99 €
Recettes	129 147,72 €
Excédent de clôture :	18 583,73 €

BUDGET RESTAURANT

Fonctionnement	
Dépenses	6 312,61 €
Recettes	12 440,64 €
Excédent de clôture :	6 128,03 €
Investissement	
Dépenses	9 175,80 €
Recettes	3 399,08 €
Besoin de financement :	5 776,72 €
Excédent global	351,31 €

Hors de la présence de Monsieur Alexandre Gonçalves, Maire, le Conseil Municipal accepte le compte administratif du budget communal 2020 et le compte de gestion.

POUR: GONÇALVES, SCHWARTZ, SITTLER, Hubert WIDLOECHER, LUX, PERNET, FERNANDEZ, MORE-DESIRE, GRASSWILL, MOINE, RAETH, HELBERT, Matthieu WIDLOECHER, HERBLOT,
CONTRE : HOCHART, JAEGLE, PASCUAL, FRANKINET

Affectation des résultats 2020 des budgets aux différents budgets 2021

VU l'instruction budgétaire et comptable ;
VU le compte de gestion et le compte administratif 2020 ;
VU le budget primitif de l'exercice 2021 qui reprend les résultats de l'exercice 2020 ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré ; Le Conseil Municipal accepte :

BUDGET COMMUNAL

Dépenses de fonctionnement	1 189 163,30 €	
Recettes de fonctionnement	1 361 687,79 €	
Excédent de fonctionnement	172 524,49 €	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	74 388,06 €	
Résultat de fonctionnement	246 912,55 €	
Dépenses d'investissement	207 836,73 €	
Recettes d'investissement	453 747,32 €	
Excédent d'investissement	245 910,59 €	
Résultat d'investissement antérieur reporté	315 179,95 €	
Déficit d'investissement	69 269,36 €	(compte 001)
Reste à réaliser en dépenses	10 600,00 €	
Besoin de financement de la section d'investissement	79 869,36 €	(compte 1068)
Excédent à reporter (compte 002)	167 043,19 €	

BUDGET CAMPING

Dépenses d'exploitation	82 583,31 €	
Recettes d'exploitation	114 087,93 €	
Excédent d'exploitation	31 504,62 €	
Résultat d'exploitation antérieur reporté	9 256,00 €	
Résultat d'exploitation	40 760,62 €	
Dépenses d'investissement	34 834,68 €	
Recettes d'investissement	17 907,49 €	
Déficit d'investissement	16 927,19 €	
Résultat d'investissement antérieur reporté	6 436,86 €	
Déficit d'investissement	10 490,33 €	(compte 001)
Besoin de financement de la section d'investissement	10 490,33 €	(compte 1068)
Excédent à reporter	30 270,29 €	(compte 002)

BUDGET FORET

Dépenses de fonctionnement	82 925,36 €	
Recettes de fonctionnement	129 147,72 €	
Excédent de fonctionnement	46 222,36 €	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	27 638,63 €	
Excédent à reporter (002)	18 583,73 €	

BUDGET RESTAURANT

Dépenses de fonctionnement	6 312,61 €	
Recettes de fonctionnement	7 217,30 €	
Excédent de fonctionnement	904,69 €	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	5 223,34 €	
Résultat de fonctionnement	6 128,03 €	
Dépenses d'investissement	5 776,72 €	
Recettes d'investissement	3 399,08 €	
Déficit d'investissement	2 377,64 €	
Résultat d'investissement antérieur reporté	3 399,08 €	
Déficit d'investissement	5 776,72 €	(compte 001)
Besoin de financement de la section d'investissement	5 776,72 €	(compte 1068)
Excédent à reporter	351,31 €	(compte 002)

POUR: GONÇALVES, SCHWARTZ, SITTLER, Hubert WIDLOECHER, LUX, PERNET,
FERNANDEZ, MORE-DESIRE, GRASSWILL, MOINE, RAETH, HELBERT, Matthieu
WIDLOECHER, HERBLOT,
CONTRE : HOCHART, JAEGLE, PASCUAL, FRANKINET

Vote des taux de la fiscalité directe locale - Fixation des taux des taxes foncières et de la Cotisation Foncière des Entreprises pour l'année 2021

Par délibération du 4 juin 2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe habitation : 24.03 %

Taxe foncière propriété bâtie : 13.38 %

Taxe foncière propriété non bâtie : 103.92 %

Cotisation foncière des entreprises : 23.48 %

À compter de l'année 2021, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de la Taxe foncière propriété bâtie 2020 du département du Bas-Rhin (13,17%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de Taxe foncière propriété bâtie de la commune est de 26.55%. (soit le taux communal de 2020 : 13.38 % + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Il est proposé, suite à ces informations :

1. de prendre acte du nouveau taux de référence de Taxe foncière propriété bâtie (13.38%+ 13,17%),
2. de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

Taxe foncière propriété bâtie : 26.55 %

Taxe foncière propriété non bâtie : 103.92 %

Cotisation foncière des entreprises : 23.48 %

Voté à l'unanimité

Budget primitif 2021

Vu le débat d'orientation budgétaire du 26 mars 2021, le Conseil Municipal accepte

BUDGET RESTAURANT

7 651,31 € en dépenses et recettes de fonctionnement

12 926,72 € en dépenses et recettes d'investissement

BUDGET FORET

89 823,73 € en dépenses et recettes de fonctionnement

BUDGET CAMPING

170 054,29 € en dépenses et recettes d'exploitation

32 840,33 € en dépenses et recettes d'investissement

BUDGET COMMUNE

1 448 824,19 € en dépenses et recettes de fonctionnement

506 454,36 € en dépenses et recettes d'investissement

POUR: GONÇALVES, SCHWARTZ, SITTTLER, Hubert WIDLOECHER, LUX, PERNET, FERNANDEZ, MORE-DESIRE, GRASSWILL, MOINE, RAETH, HELBERT, Matthieu WIDLOECHER, HERBLOT,

CONTRE : HOCHART, JAEGLE, PASCUAL, FRANKINET

Budgets écoles pour l'année 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des budgets prévus pour l'école maternelle et l'école Robert Schuman pour l'exercice 2021.

Ces budgets sont exécutés par les directions des établissements.

ECOLE MATERNELLE pour 42 élèves

DENOMINATION	BUDGET 2021
FONCTIONNEMENT	1 428,00 €
CARNET DE SUIVI	50,00 €
MATERIEL AUTRES	200,00 €
SOUS TOTAL	1 678,00 €
TRANSPORTS ET SORTIE	2 390,00 €
SOUS TOTAL	2 390,00 €
NOEL	700,00 €
SOUS TOTAL	700,00 €
TOTAL GENERAL	4 768,00 €

Achat pour 200 € TTC de papier photocopieur pris en charge par la commune

Equipement : Achat de matériel pour 600 € TTC pris en charge directement par la commune.

ECOLE ROBERT SCHUMAN pour 96 élèves

DENOMINATION	BUDGET 2021
FONCTIONNEMENT	3 700,00 €
PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	400,00 €
SOUS TOTAL	4 100,00 €
TRANSPORTS	1 900,00 €
SOUS TOTAL	1 900,00 €
RENCONTRE AVEC OBERWOLFACH	500,00 €
SOUS TOTAL	500,00 €
NOEL	800,00 €
SOUS TOTAL	800,00 €
ACQUISITION DE MANUELS	1 000,00 €
SOUS TOTAL	1 000,00 €
TOTAL GENERAL	8 300,00 €

Achat pour 600 € TTC de papier photocopieur pris en charge par la commune

Equipement : Achat de matériel informatique pour 500 € TTC si remplacement ordinateur nécessaire

POUR: GONÇALVES, SCHWARTZ, SITTLER, Hubert WIDLOECHER, LUX, PERNET, FERNANDEZ, MORE-DESIRE, GRASSWILL, MOINE, RAETH, HELBERT, Matthieu WIDLOECHER, HERBLOT, JAEGLE

ABSTENTION : HOCHART, PASCUAL, FRANKINET

Subvention pour la caisse d'assurance accidents agricoles du Bas-Rhin

Le Conseil municipal propose de fixer le montant de la subvention à la Caisse d'Assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin à 3 000 euros soit une partie du revenu de la chasse en plaine, pour le recouvrement partiel de la cotisation de l'exercice 2021.

Voté à l'unanimité